

INSCRIPTION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Pour les étudiants nouvellement inscrits au lycée J. Récamier

► **ENTREE EN CLASSE DE : BTS SAM ou MCO**

A retourner dès acceptation de la formation, par voie postale, en non recommandé, au lycée Juliette RECAMIER, secrétariat des élèves, Inscriptions BTS SAM ou MCO 48 quai Docteur Gailleton 69002 Lyon.

Les documents devront être complétés, datés et signés (ne pas imprimer en recto/verso)

1	Fiche d'inscription (pages 1 & 2)
2	Photocopie de la pièce d'identité
3	Fiche médicale d'urgence
4	Fiche d'intendance (à remettre obligatoirement)
5	Note information Laïcité
6	Si vous êtes boursier(ère) venant d'une autre académie: notification conditionnelle de bourse 2026-2027 ; pour les boursiers du CROUS de Lyon, le secrétariat validera votre dossier à la rentrée

Les documents suivants sont à consulter :

1	Liste des Professions et Catégories socioprofessionnelles
2	Notice Sécurité Sociale
3	L'association Sportive du lycée
4	Notice « PASS'Région jeunes » (le PASS'Région jeunes est validé par le lycée)

Information date rentrée scolaire – cantine – manuels scolaires

1	Date et heure rentrée scolaire : Mardi 1 ^{er} septembre 2026 : consulter les horaires courant juillet sur le site du lycée
2	Cantine : informations à consulter sur le site du lycée
3	Liste des manuels scolaires : informations à consulter courant juillet sur le site du lycée

Site du lycée : <https://juliette-recamier.ent.auvergnerrhonealpes.fr>

Inscription en STS pour l'année scolaire 2026-2027

Étudiant.e		
Nom	Prénom(s) (1)	(2)
Sexe : <input type="checkbox"/> F - <input type="checkbox"/> M	Date de naissance :	Nationalité :
<i>naissance en France</i>		<i>naissance à l'étranger</i>
Département (nom & n°) : Commune (nom & code postal) :		Pays : Ville :

OBLIGATOIRE ►	Tél. mobile	Adresse électronique (mail)
Étudiant.e		
Responsable A		
Responsable B		

Scolarité		
Support à l'Action Managériale - SAM -	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année
Management Commercial Opérationnel - MCO -	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année
Langue vivante A	ANGLAIS	
Langue vivante B	ESPAGNOL	ALLEMAND

Scolarité 2025/2026 (à compléter dans tous les cas)		
Établissement :	Classe :	<input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé
Code postal : Ville		
Dans le cas d'une inscription au cours de l'année 2026/2027		
Établissement :	Classe :	<input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé
Code postal : Ville		

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements donnés sur la présente fiche (pages 1&2).

Date :

Date :

Date :

Signature de l'étudiant.e :

Signature du responsable A

Signature du responsable B



Fiche d'urgence

Année scolaire : 2026-2027

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Classe (à la rentrée) :

Adresse :

Nom, Prénom	Responsable légal 1	Responsable légal 2	Personne susceptible de vous prévenir rapidement
Téléphone Personnel			
Téléphone Professionnel			

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut être pris en charge à l'hôpital qu'accompagné d'un membre majeur de sa famille.

LES FRAIS ENGAGÉS SONT À LA CHARGE DES FAMILLES ET NON DE L'ÉTABLISSEMENT.

Informations utiles (Pathologie, Allergie, Traitement, PAI, PAP, PPS, Autres informations...) :

.....

.....

.....

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

Date :/...../.....

Signature :

FICHE INTENDANCE

A remplir et à rendre au service Intendance du Lycée

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom : Classe :

Prénoms :

Né (e) le : à

Nationalité :

RESPONSABLE FINANCIER

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

 domicile :  portable : e-mail :

Joindre CI-DESSOUS impérativement un RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE OU POSTAL pour le paiement des bourses nationales et autres opérations financières (remboursement de trop perçus par exemple)

RIB A COLLER CI-DESSOUS (pas d'agrafe)

NOTE D'INFORMATION - INSCRIPTION ou REINSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Année scolaire 2026-2027

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 145-1-1 (principe de laïcité), L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)

L'école est laïque. Elle est un lieu de neutralité où se forment les futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses ce qui impose un devoir de tolérance, de réserve et de respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves ou étudiants sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

NOM et Prénom du responsable légal :

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

NOM et Prénom de l'élève :

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

LISTE DES PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
10	Agriculteurs exploitants
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
EMPLOYES	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
OUVRIERS	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
RETRAITES	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

SECURITE SOCIALE – BTS – CPGE

Loi Orientation et Réussite des Etudiants

Les Etudiants sont gérés soit :

► par la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie).

Vous restez sur la Sécurité Sociale de vos parents ; vous continuez d'être couvert gratuitement, en tant qu'assuré autonome.

Vous devez créer votre espace personnel AMELI (ameli.fr), mettre à jour vos informations (RIB, médecin traitant) et votre carte vitale.

Il convient aussi de souscrire une complémentaire santé (mutuelle parents, mutuelle étudiante...).

Il est conseillé de fournir une copie de l'attestation de Sécurité Sociale à la Mutuelle Complémentaire.

► par un régime particulier auprès duquel les parents sont adhérents

Dans ce cas vous gardez le bénéfice du régime particulier.

Pour les étudiants CPGE NON BOURSIERS

Vous devez régler la cotisation CVEC (Contribution de Vie Etudiante Campus) au titre de votre inscription à **l'UNIVERSITE** uniquement.

Montant : 103 € collectés par les CROUS

Connexion : [http : //cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)

Imprimer obligatoirement le justificatif de paiement ; il sera très certainement à insérer dans le dossier d'inscription à l'Université.

Pour les étudiants CPGE BOURSIERS

Vous n'avez pas de cotisation CVEC à verser.

Imprimer le justificatif de dispense de paiement ; il sera très certainement à insérer dans le dossier d'inscription à l'Université.

ASSOCIATION SPORTIVE (A.S.)
DU LYCEE JULIETTE RECAMIER

Nous vous invitons à soutenir l'association sportive du Lycée Récamier par la contribution d'un don solidaire de 5 euros. Pour information, nous organisons chaque année une journée de ski réservée prioritairement aux élèves adhérents à l'AS. Les familles ayant participé à ce don seront également prioritaires.



Si votre enfant s'inscrit en septembre à l'association sportive pour pratiquer l'une des activités proposées à l'année, nous déduisons les 5 euros de sa cotisation. Les activités proposées au lycée Juliette Récamier sont les suivantes:

- Danse contemporaine (création chorégraphique pour tous)
- Volley Ball (tous niveaux, débutants compris)
- Pilates (renforcement musculaire adapté à chacun)

Le président de l'association sportive, Monsieur le Proviseur



Contribution solidaire à l'Association Sportive du Lycée Juliette Récamier

NOM : Prénom : Classe :

Adresse mail :

Téléphone (facultatif) :

Cotisation de 5 euros – chèque à l'ordre de : l'Association Sportive du lycée Récamier

Fait à : Le :

Signature :

Pass'Région jeunes au lycée J. Récamier



Au sein du lycée vous devez être en possession de votre carte. Ce système permet aux élèves du secondaire et du supérieur (prépas et BTS) :

- L'accès au lycée
- L'accès à la cantine
- Le retrait des manuels scolaires à la rentrée pour les lycéens. **Pas de « Pass'Région jeunes » pas de manuels**

Le Pass'Région jeunes offre des avantages Culture, Sport, Santé, aide au permis de conduire B, etc... pour les lycéens.

Le Pass'Région jeunes est donc **INDISPENSABLE** pour les lycéens et les étudiants !

SITUATION 1 : vous êtes déjà en possession d'un « Pass'Région jeunes »

- Vous étiez scolarisé à Récamier
→ vous n'avez rien à faire 
- Vous venez d'un autre lycée de la région Auvergne-Rhône-Alpes :

L'administration du lycée se chargera de le valider après votre inscription.

→ **Vérifier que votre adresse postale est à jour sur votre compte et que votre nom de famille figure sur votre boîte aux lettres (si différent du nom de famille du responsable)**

Vous recevrez un nouveau « Pass'Région jeunes » soit au lycée, soit à votre domicile.

SITUATION 2 : vous n'avez jamais eu de « Pass'Région jeunes »

→ **Faites vite votre commande sur jeunes.auvergnerrhonealpes.fr ou en téléchargeant l'Appli**

Une adresse mail au nom de l'élève et une photo de votre visage au format numérique sont nécessaires pour la création du Pass'Région jeunes.

Le lycée vous distribuera votre carte à partir de la rentrée, si vous choisissez l'envoi de la carte au lycée.

CONTACTS :

–SUIVI DES DEMANDES : secrétariat des élèves, Mme Charrier, ✉ sec-eleve.0690032k@ac-lyon.fr

–UTILISATIONS : documentaliste, Mme Fargeix, ✉ cecile.fargeix@ac-lyon.fr